



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 20 JUIN 2014**

Le Conseil municipal de la Commune de Marnay, dûment convoqué le 12 juin 2014 s'est réuni en session ordinaire à la Mairie le 20 juin 2014 à 19 heures sous la Présidence de M Christian CHAPLAIN, Maire de Marnay.

Étaient présents : - CHAPLAIN Christian- de PAS Priscilla- CAIGNOT Aurore - DILLOT Jean-François- PASQUAY Michel - VEAU Danielle- - GIRAUD Guillaume - RICHARD Benoît- GAILLARD Nadine- M PROT Marc- LAVENAC Marie-Hélène.

Etaient excusés : GUITTON Mickaël (donne pouvoir à P de PAS) CARON Jérôme (donne pouvoir à A CAIGNOT) SEIXAS-GOMES Bella (donne pouvoir à D VEAU) ROYER Maximin (donne pouvoir à C CHAPLAIN)

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Priscilla de PAS

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 22 mai 2014
- Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014
- Demande de subvention régionale, départementale, sénatoriale pour le stade multisport, le local des associations du stade
- augmentation du tarif de la location de la salle des fêtes
- Conclusion d'une convention avec l'association « Présence verte » (portage des repas)
- Transfert de la compétence de bornes de recharge de véhicules électriques au Syndicat Energies Vienne
- Questions diverses- informations

Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les sénatoriales du dimanche 28 septembre 2014

Résultats des élections à scrutin secret :

Délégués titulaires : CHAPLAIN Christian – LAVENAC Marie- de PAS Priscilla

Délégués suppléants : PROT Marc – DILLOT Jean-François- GIRAUD Guillaume

Approbation du procès-verbal du 22 mai 2014

A l'unanimité des membres présents, le procès verbal de la séance du 22 mai 2014 est approuvé.

1-Demande de subvention régionale, départementale, sénatoriale pour le stade multisport, le local des associations du stade

M le Maire informe l'assemblée que l'aménagement d'un terrain multisports et les travaux d'extension du local des associations peuvent prétendre à des demandes de subventions à la région, au département et au sénat par la réserve parlementaire.

Un tableau de financement sera joint à chaque demande

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal chargent M le Maire de solliciter les différents organismes et de signer tous les documents référents aux demandes de financement.

2-Augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes

M le Maire informe l'assemblée de l'augmentation des tarifs de la salle des fêtes au 1^{er} août 2014 comme suit :

- Les habitants de Marnay ; 125 €
- Les habitants extérieurs à Marnay : 250 € : la journée
: 350€ : le week-end

Le tarif spécial pour les jeunes est supprimé

Le tarif reste inchangé pour les réunions.(38 €)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal votent les nouveaux tarifs de la location de la salle au 1^{er} août 2014

3-Conclusion d'une convention avec l'association « Présence verte services»

M le Maire informe l'assemblée d'une mise en place d'un partenariat de la commune de Marnay par le CCAS avec « Présence verte service »

La commune représentée par le CCAS s'engage à promouvoir pour ses administrés qui souhaiteraient en bénéficier, l'installation de la prestation de Téléassistance des personnes « Présence Verte »

Une convention de partenariat est à signer pour conclure cet accord

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du conseil municipal chargent M le Maire de signer la convention avec « Présence Verte Services 86 »

4- Délibération du conseil municipal visant :

- **à transférer la compétence optionnelle « bornes de recharge de véhicule électrique » au Syndicat Energies Vienne**
- **à arrêter les modalités dont le stationnement gratuit pour au moins 2 ans**

Considérant que pour contribuer à l'objectif du schéma régional visant le déploiement de 1000 bornes de recharge en Poitou-Charentes d'ici à 2016, le Comité du Syndicat ENERGIES VIENNE dans sa séance du 25 juin 2013 a autorisé le Président du Syndicat à :

- Répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par la Région pour le Déploiement des Infrastructures de Recharge pour les véhicules électriques en Poitou-Charentes afin de participer à la couverture de points de recharge sur le département de la Vienne, de manière concertée avec le Syndicat Intercommunal d'Electricité des Deux-Sèvres (SIEDS) ;
- Créer un « programme de bornes électriques » estimé à un montant de 200 000 € HT pour les années 2013 à 2016 qui prendra en charge 20 % de l'investissement des infrastructures de recharge sur un projet d'une collectivité ayant souhaité participer aux programmes national et régional sur présentation d'une facture ;

Considérant que la candidature du Syndicat ENERGIES VIENNE a été retenue par décision du Commissariat général à l'investissement du 29 janvier 2014 et que les conventions de la Région et de l'ADEME ont été notifiées fin mai 2014 ;

Considérant l'intérêt de ce projet de déploiement coordonné de bornes de recharges de véhicules électriques sur le territoire du Syndicat ENERGIES VIENNE et son coût résiduel limité pour la commune, compte tenu d'une prise en charge à hauteur de 90 % de l'investissement (par des subventions cumulées de l'Etat pour 50%, de la Région pour 20% et du Syndicat pour 20%) ;

Considérant que le Syndicat ENERGIES VIENNE se chargera, pour le compte de la Commune, de collecter l'ensemble des subventions Etat-Région, et de lui reverser les montants correspondants ;

Considérant l'offre ALTERBASE présentée à la commune par SOREGIES, opérateur des bornes ;

Considérant que les Statuts du Syndicat ENERGIES VIENNE entrés en vigueur le 1^{er} avril 2014 comprennent, à compter de cette date, la compétence optionnelle intitulée « création et entretien d'infrastructures de charge pour véhicules électriques » ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE :

- De s'inscrire dans la démarche volontaire de déploiement d'une borne de recharge de véhicules électriques sur le territoire de la commune ;
- De transférer, à compter du 1^{er} avril 2014, au Syndicat ENERGIES VIENNE, la compétence optionnelle « création et entretien d'infrastructures de charge pour véhicules électriques » ;
- D'entrer en discussion avec SOREGIES pour définir le lieu d'implantation le plus approprié ;
- De conférer la gratuité de stationnement, quels que soient les emplacements, avec ou sans dispositif de recharge, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la collectivité sur le domaine public, pour une durée de 2 ans minimum ;
- De voter l'investissement de 12 825 € HT ainsi que la TVA correspondante suivant taux en vigueur, ce qui laisserait à la charge effective de la commune, après l'obtention des subventions, un coût net à financer de 1 282,50 € HT auquel s'ajoute la TVA minorée de la part de TVA remboursée par le FCTVA ;
- De donner mandat au Syndicat ENERGIES VIENNE pour qu'il collecte pour le compte de la Commune les subventions de l'Etat et de la Région ;
- D'autoriser le maire à signer l'offre ALTERBASE.

Questions diverses - informations

- Travaux de rénovation du mur de soutainement à Ablet
- Bouchage des nids de poule
- Nettoyage des fosses aux lagunes
- Fin des travaux d'investissement 2014 au lotissement Domaine de la Clouère, Maloeuf et impasse Casseron.
- Suite à la commission voirie du 3 juin validation du devis Murzeau
- Réflexion sur le local de la poste
- Commission communication
- Conseil d'école
- Visite pour le village fleuri le 10 juillet, l'an dernier prix d'encouragement d'un montant de 300 €
- Bataille des clochers samedi 28 juin
- Chantiers jeunes du 21 au 28 juillet
- Prix cycliste du val de Clouère le 6 juillet à 14h30 à Château Larcher

La séance est levée à 20h

la secrétaire de séance
P de PAS